

La Tribune du Snup

Journée d'action unitaire à la CDC

**Privés/publics
mobilisés le mardi 10 octobre 2017**

**LE 10 OCTOBRE
2017, TOUS
LES SYNDICATS DE
LA CDC
VOUS APPELLENT
A MANIFESTER
ET A FAIRE GREVE**

Le SNUP-CDC-FSU, avec la FSU et l'ensemble des fédérations de fonctionnaires, appelle tous les agents de la Fonction publique et de l'Etablissement Public CDC à être en grève et à se mobiliser le 10 octobre 2017.

Il s'agit d'obtenir une véritable négociation salariale qui aboutisse à une réelle reconnaissance du travail, des

En effet, depuis l'arrivée du nouveau gouvernement, les mesures négatives s'accumulent : **gel de la valeur du point indice, rétablissement de la journée de carence, perspective de 120 000 suppressions d'emplois** sur les 3 versants de la Fonction publique, précarisation...

Et contrairement à l'engagement pris par Emmanuel Macron dans le cadre de sa campagne présidentielle d'augmenter le pouvoir d'achat de tous les salariés : "vous paierez moins de cotisations et votre salaire net sera augmenté d'autant", la hausse de la CSG se traduira dans la Fonction publique au mieux par une simple compensation c'est à dire sans gain de pouvoir d'achat...

Et le budget prévu pour 2018 va encore fragiliser les services publics rendus aux usagers. La CDC, dont l'absence de nomination de Directeur Général est inédite, est touchée par ces mesures

et orientations : sur la gestion des caisses de retraites avec remise en cause possible de la DRS ou encore les menaces qui pèsent sur DFE.

Pour la première fois depuis très longtemps, toutes les organisations syndicales de la CDC appelleront tous les personnels à manifester et à faire grève, statutaires, fonctionnaires et salariés.

**ALORS LE 10 OCTOBRE
TOUTES ET TOUS EN GREVE !**

missions et de l'engagement professionnel des personnels par une augmentation du pouvoir d'achat et la revalorisation des carrières, le non rétablissement de la journée de carence et les moyens nécessaires pour permettre aux agents d'exercer leurs missions de services publics.

SNUP-UNSA-CFDT-CGT-CGC

**DEMANDENT LA PROLONGATION
D'UN AN DE
L'ACCORD-CADRE 2017**

**Motion à l'attention de
Paul PENY –
Directeur des Ressources
Humaines**

Dans l'attente d'ouverture de négociations sur un nouvel accord-cadre et d'un accord intergénérationnel, les organisations syndicales représentatives (CGT – CFDT – CGC – UNSA – SNUP) demandent une prorogation des mesures contenues dans les accords précités en 2018. Les organisations syndicales signataires de cette motion souhaitent que cet accord de prorogation soit signé le plus rapidement possible et dans tous les cas avant la fin du mois d'octobre, afin que les personnels publics et privés de la Caisse des Dépôts puissent dans certains cas bénéficier des mesures existantes dans la plus grande transparence. Elles demandent qu'une réunion avec la DRH soit organisée dans les prochains jours sur ce sujet.

Le SNUP a fait cette demande de prolongation dès le début de l'année 2017. Ceci aurait permis à bon nombre de collègues de ne pas perdre leur IDR, notamment le doublement !

Nous agirons pour que l'Indemnité de Mobilité Géographique figure également parmi les mesures reconduites.



badgeage sur les ordinateurs

L'ALIENATION AU TRAVAIL ?

PASSAGE EN FORCE DE LA DIRECTION SUR LA GESTION DU TEMPS OU COMMENT ALIENER L'HOMME A LA MACHINE

Au prétexte de l'accord QVT, la direction de la CDC vient de décider unilatéralement de remplacer le « badgeage » par carte sur les badgeuses situées à l'entrée des locaux de travail, par un « clic » virtuel sur votre poste de travail informatique.

Sans véritable concertation sur les modalités, la mise en œuvre du dispositif est prévue pour fin novembre 2017. Sont concernés : les agents au décompte horaire dans un premier temps mais la DRH n'exclue pas d'inviter les cadres au forfait par la suite.

Pour le SNUP, qui n'a justement pas signé cet accord, abusivement appelé « Qualité de Vie au Travail » et sur lequel la direction s'appuie aujourd'hui, ces mesures remettent en cause de façon substantielle, l'accord sur l'Aménagement du Temps de Travail (ARTT). C'est précisément pour cela, mais aussi parce que ces mesures sont facteurs de stress, que le dispositif doit obligatoirement être soumis au CHSCT et au vote du Comité Technique National.



Comme nous l'avons revendiqué lors des négociations QVT, la qualité de vie au travail doit reposer sur la responsabilité des agents, donc sur un système basé sur la confiance,

où il appartient aux agents de déclarer leurs heures d'entrée et de sortie eux-mêmes dans le « nouveau TEMPO » (avec la fin des badgeages du midi et un décompte de 30 minutes).

FACE À LA MAUVAISE FOI DE LA DIRECTION, L'ENSEMBLE DES ORGANISATIONS SYNDICALES SE SONT RÉUNIES EN INTERSYNDICALE ET ONT DÉCIDÉ D'ADRESSER UNE MOTION À LA DIRECTION POUR EXIGER LA CONSULTATION DES INSTANCES CHSCT ET CT.

L'INTERSYNDICALE VOUS DEMANDE DE SOUTENIR CETTE MOTION EN LA SIGNANT MASSIVEMENT.

CETTE CAMPAGNE SERA ORGANISÉE SUR TOUS LES SITES LE JEUDI 12 OCTOBRE 2017.

Vous avez dit QVT ?

Aliénation et stress aggravés

Nos représentantes lors de la réunion du 2 octobre ont déclaré : « qu'il s'agissait d'une aliénation des agents à leurs micros, avec des systèmes informatiques qui ne sont pas égaux pour tous les agents. » Elles ont rappelé que les nouveaux outils numériques, n'avaient pas vocation à modifier les règles de gestion du temps de travail et les accords. L'enregistrement automatique de l'heure de la prise de poste au moment de l'ouverture du logiciel sur l'ordinateur du salarié, conduit obligatoirement à une diminution du temps de travail rémunéré.

Mais, au-delà de ces précieuses minutes perdues, c'est **la gestion du stress engendré par ce système, qui va aliéner l'agent** et le mettre en risque. Le matin c'est la course infernale, entre les enfants à conduire à l'école, la crèche ou la nourrice... les transports dégradés, souvent en panne ou bloqués par des « accidents corporels »... le train, le bus ou le métro qu'on a raté... alors entrer dans la boîte, attendu pour une réunion ou un rendez-vous, s'il faut en plus arpenter les couloirs, attendre l'ascenseur puis attendre à nouveau l'ouverture du micro pour « badger »... dans quel état arriverez-vous à votre rendez-vous ?

A l'évidence, cette modification substantielle de l'accord ARTT crédite la demande d'expertise du CHSCT National.

Le Snup avait vu juste en refusant de signer l'accord QVT !

IDR / PERCO / EPI / SUPER PERCO QUE FAIRE ?

LE SNUP TIENT DES HEURES MENSUELLES D'INFORMATION (HMI)

AUSTERLITZ 1 JEUDI 5 OCTOBRE 11H - 12 H
SALLE 325 À CÔTÉ DE LA DOCUMENTATION

AUSTERLITZ 2 LUNDI 9 OCTOBRE 12H30 - 14H
SALLE LEROY

56 RUE DE LILLE JEUDI 12 OCTOBRE
13H30 - 14H30 SALLE 1114

15 QUAI ANATOLE FRANCE MARDI 3
OCTOBRE 2017 13H30 - 14H30

ETABLISSEMENT DE BORDEAUX
VENDREDI 13 OCTOBRE
13H - 14H30 SALLE LA CRÉATIVE